



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique familiale

Question écrite n° 87892

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport « Politique familiale : d'une stratégie de réparation à une stratégie d'investissement social » publié par Terra Nova. En effet, celui-ci préconise de redéployer les aides fiscales à la garde vers des aides directes aux structures de garde et aux parents, abaisser à 6 000 euros par an le plafond de la réduction d'impôt de la garde à domicile d'enfants de moins de 3 ans et supprimer le complément de mode de garde pour la garde à domicile. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87892

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6762

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)